

Vous propose de danser en Tunisie Avec L'orchestre de THIERRY BONNEFOUS

« Hôtel HAMMAMET BEACH » HAMMAMET

Du 27 AVRIL au 4 MAI 2010

Jour 1 : Mardi 27 : votre ville / Marseille/Tunis ou Monastir/ Hammamet

Départ de votre ville pour transfert à l'aéroport de Marseille.
Envol pour Tunis ou Monastir, transfert à l'hôtel. Installation diner logement.

Deuxième au septième jour : séjour

Séjour en pension complète (boisson incluse) à l'hôtel avec excursions en option à réserver sur place au départ de l'hôtel. Soirées animées

Huitième jours : retour

Après le petit déjeuner, départ pour l'aéroport de Tunis. Envol pour la France.
Arrivée à l'aéroport de Marseille
Transfert en autocar en direction de votre ville

PRIX PAR PERSONNE : 585€ (En all inclusive et taxe aéroport comprise)

CE PRIX COMPREND :

- Le transport en autocar grand tourisme
- Le transport aérien MARSEILLE/TUNIS ou MONASTIR aller retour
- Les transferts aéroport/hôtel/ aéroport
- Le logement en chambre double en hôtel 3 étoiles **en ALL INCLUSIVE**
- La pension complète, boissons incluses (vin et eau pendant les repas)
- Soirées dansantes avec orchestre (mercredi, jeudi, samedi, dimanche et lundi)**
- L'ASSURANCE Europe Assistance et rapatriement
- La taxe aéroport de 75€ ré actualisables avant le départ

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément pour chambre individuelle : 165€
- Les excursions à commander à l'avance et sur place
- Les assurances annulations et bagages facultatives : 20€
- FORMALITES : carte d'identité en cours de validité

.....
Demande de réservation à remplir

Monsieur ou Madame.....

Participera au voyage du 27 avril au 4 mai 2010.

Tel maison.....Tel portale.....

Supplément chambre individuelle OUI / NON

Supplément assurance annulation et bagages OUI / NON

Montant à régler pour le séjour.....

Mettre le chèque à l'ordre de FUMADES FUMETTES et à renvoyer à RESTAURANT L' EDEN, 30580, Allègre Les Fumades.

Date et signature

La fin des inscriptions se fera le 30 mars, si à cette date le nombre de participant n'est pas atteint, le voyage sera annulé et nous procéderons au remboursement des sommes versées.

Possibilité de régler votre séjour en plusieurs fois (fin avril), pour cette option nous de vous demandons de noter au dos de vos chèques les dates d'encaissements. (l ordre de FUMADES FUMETTES)